

cyberaide!ca^{MD}

BILAN DÉCENNAL DE LA CENTRALE
CANADIENNE DE SIGNALEMENT DES CAS
D'EXPLOITATION SEXUELLE D'ENFANTS SUR INTERNET



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE[™]
Aider les familles. Protéger les enfants.

cyberaide!ca^{MD}

BILAN DÉCENNAL DE LA CENTRALE CANADIENNE
DE SIGNALEMENT DES CAS D'EXPLOITATION SEXUELLE
D'ENFANTS SUR INTERNET



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE[™]
Aider les familles. Protéger les enfants.



© 2012, Centre canadien de protection de l'enfance inc., 615, chemin Academy, Winnipeg (Manitoba). Tous droits réservés. Il est permis, dans des limites raisonnables, de reproduire cette publication en tout ou en partie et de la conserver dans un système de recherche documentaire à des fins d'information, de référence et de recherche, sauf à des fins commerciales. Il est également permis de faire mention de cette publication et d'en citer des extraits à condition de mentionner aussi le Centre canadien de protection de l'enfance inc. ainsi que la date et le titre de la publication.

lettre aux Canadiens

Le Centre canadien de protection de l'enfance est ravi de présenter *Cyberaide.ca : Bilan décennal de la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet*. Le 10^e anniversaire de Cyberaide.ca nous inspire des sentiments mitigés, car nous espérons au début de cette aventure que la question des abus pédosexuels et de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet serait réglée aujourd'hui. Néanmoins, nous sommes fiers du grand rôle que Cyberaide.ca a joué et continuera de jouer dans nos efforts pour mieux protéger les enfants au Canada.

L'accélération du rythme des changements sociaux et technologiques affecte directement les familles canadiennes, nous obligeant à réagir rapidement aux nouveaux enjeux qui pèsent sur la sécurité des enfants. Heureusement, pour s'y retrouver dans ce monde complexe où la connectivité et le sans-fil sont rois, les Canadiens peuvent compter sur Cyberaide.ca, qui met gratuitement à leur disposition un centre de ressources, de soutien et de conseils ainsi qu'un dispositif pour signaler leurs inquiétudes.

Là où la centrale de signalement s'illustre peut-être le plus, c'est par sa capacité d'innover et de répondre aux besoins des Canadiens. Qu'il s'agisse d'intervenir auprès d'un parent inquiet, d'encourager les citoyens à signaler leurs inquiétudes, de trouver des solutions avec le secteur privé, de transmettre des informations à la police, de s'associer avec les pouvoirs publics pour mener des campagnes de sensibilisation ou de diffuser son matériel de sensibilisation dans les écoles, Cyberaide.ca sait s'adapter aux besoins particuliers des acteurs soucieux de la protection de l'enfance.

Alors même que nous célébrons les nombreuses réussites de la centrale de signalement, nous voulons aussi souligner son rôle d'agent de changement et de catalyseur de la collaboration entre les pouvoirs publics, le secteur privé et les organismes à but non lucratif. Au cours des dix dernières années, Cyberaide.ca est devenue un élément crucial de la *Stratégie nationale du gouvernement du Canada pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet*. En étroite collaboration avec les corps de

police de tout le Canada, la centrale de signalement a traité plus de 67 000 signalements de cas d'exploitation sexuelle d'enfants venant du public. Nos efforts et nos alliances étroites avec la police ont mené à plus de 100 arrestations, à la prise en charge de nombreux enfants en situation d'abus et à la protection d'innombrables enfants tant au Canada qu'à l'étranger. Cyberaide.ca doit son succès au soutien indéfectible des forces de l'ordre, du secteur privé, du gouvernement du Canada et des provinces, et à sa volonté de travailler en partenariat et de mobiliser des ressources pour promouvoir ses précieux services.

Le présent rapport illustre quelques-uns des hauts faits d'armes de Cyberaide.ca dans ses dix premières années à titre de centrale canadienne de signalement. Sans être exhaustif, il dresse un panorama des activités de recherche et du travail de Cyberaide.ca et donne de l'information sur la problématique plus large de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Nous assumons la gigantesque tâche qui nous revient d'offrir ce service caritatif et nous sommes fiers des résultats obtenus. Nous sommes conscients également de la nécessité d'évaluer sans cesse les besoins des Canadiens, de nous y adapter et d'y être attentifs.

Dans la poursuite de notre combat contre l'exploitation sexuelle des enfants et les abus pédosexuels sur Internet, nous ne pouvons nous permettre de baisser la garde ou d'être mal informés au sujet de l'usage ou du mésusage des nouvelles technologies à l'encontre des enfants. Nous ne pouvons pas non plus lutter contre ce problème complexe sans perdre de vue la nécessité de collaborer et de comprendre notre responsabilité partagée. Nous devons en même temps nous questionner à savoir ce que nous pouvons faire de plus pour mieux protéger les enfants canadiens, car ils ne méritent rien de moins.



Cordialement,

Lianna McDonald,
directrice générale

Grâce à de formidables partenariats avec le secteur privé, Cyberaide.ca a pu accomplir au fil des ans un travail important dans le domaine de la protection de l'enfance. Nous aimerions exprimer notre reconnaissance la plus sincère à quatre de nos précieux partenaires qui sont à nos côtés depuis les tous débuts de la centrale de signalement il y a longtemps, à savoir Bell, TELUS, Shaw et MTS Allstream. Un nombre innombrable d'enfants à travers le Canada jouissent aujourd'hui d'une plus grande sécurité grâce à notre collaboration. Nous sommes aussi très reconnaissants envers le gouvernement du Canada qui soutient de longue date les efforts de Cyberaide.ca et qui démontre ainsi sa volonté de faire du Canada un lieu où, plus que jamais, les enfants peuvent grandir et s'épanouir en toute sécurité.

lettre du ministre Toews

Salutations,

En ma qualité de ministre de la Sécurité publique du Canada, je suis très heureux de rendre hommage et d'adresser mes félicitations à Cyberaide.ca pour son 10e anniversaire. Vous déployez des efforts considérables pour protéger les citoyens les plus vulnérables du Canada.

L'une des priorités de notre gouvernement est de donner aux forces de l'ordre les outils dont elles ont besoin pour lutter contre la criminalité et rendre les rues et les communautés canadiennes plus sûres, plus fortes et plus prospères. Nous réalisons cet engagement en adoptant de nouvelles lois qui viennent renforcer notre régime juridique et imposer des peines plus sévères aux criminels dangereux et violents, dont ceux qui s'en prennent à nos enfants.

En ce sens, les organismes comme le Centre canadien de protection de l'enfance et son programme Cyberaide.ca sont des alliés importants. Votre savoir et votre expertise jettent un éclairage sur l'univers complexe de la cybercriminalité. Cyberaide.ca, notamment, fournit des services qui aident les corps de police canadiens à lutter contre les individus qui s'attaquent aux enfants par l'entremise d'Internet. Cyberaide.ca fait un travail important qui contribue largement à faire de nos rues et de nos communautés des endroits plus sûrs pour vivre, travailler et élever nos familles.

Mes plus sincères félicitations à Cyberaide.ca pour ces dix années de travail exceptionnel. Je souhaite de tout cœur à votre équipe de nombreuses autres années de succès.



Cordialement,

L'hon. Vic Toews, C.P., c. r., député
Ministre de la Sécurité publique



introduction

L'exploitation sexuelle des enfants sur Internet n'a cessé de gagner en ampleur et en complexité au cours des dix dernières années. Internet s'est avéré un puissant outil d'apprentissage au fil des ans, mais il porte aussi un préjudice considérable aux enfants qui y sont victimes d'exploitation sexuelle et d'abus pédosexuels. Tout le monde a vite compris que, pour lutter contre ce genre de crimes contre l'enfance, il fallait trouver des solutions nouvelles et innovatrices. D'où la mise en place de centrales de signalement internet aux quatre coins de la planète pour faire face au mésusage de la technologie à l'encontre des enfants.

Cyberaide.ca a démarré sous la forme d'un projet pilote le 26 septembre 2002. Le service a été étendu à l'ensemble du Canada en janvier 2005, après que le gouvernement du Canada eût conféré à Cyberaide.ca le statut de centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. En sa qualité d'organisme indépendant, caritatif et non gouvernemental, Cyberaide.ca donne les assurances voulues aux personnes qui ont des informations sensibles à signaler à l'égard d'enfants exploités sexuellement.

CYBERAIDE.CA ACCEPTE DES SIGNALEMENTS RELATIFS AUX INFRACTIONS SUIVANTES :

- Matériel lié à des abus pédosexuels (pornographie juvénile)
- Leurre par Internet
- Prostitution d'enfants
- Tourisme pédophile
- Trafic d'enfants
- Rendre accessible du matériel sexuellement explicite à un mineur
- Entente ou arrangement entre deux personnes en vue de perpétrer une infraction d'ordre sexuel à l'égard d'un enfant

Cyberaide.ca, tout comme le Centre national de coordination de la GRC contre l'exploitation des enfants, fait partie de la *Stratégie nationale du gouvernement du Canada pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet.*

Photo de mannequin(s) pour fins d'illustration



BON COUP DE CYBERAIDE.CA :

À l'automne 2007, Cyberaide.ca a reçu de nombreux signalements accompagnés d'historiques de conversation entre un homme adulte et une mineure. L'adulte incitait la jeune fille à exécuter des actes sexuels devant sa webcam et lui transmettait des photos de lui nu. Ayant établi que le suspect se trouvait dans la région de Toronto, Cyberaide.ca a aussitôt transmis les signalements à l'escouade de lutte contre l'exploitation des enfants de la police de Toronto. L'enquête a mené à l'arrestation d'un homme dans la cinquantaine qui a dû répondre à six chefs d'accusation, dont ceux de *leurre*, *d'incitation à des contacts sexuels* et de *port d'une arme dissimulée*.

Photo de mannequin(s) pour fins d'illustration

Cyberaide.ca — nos activités

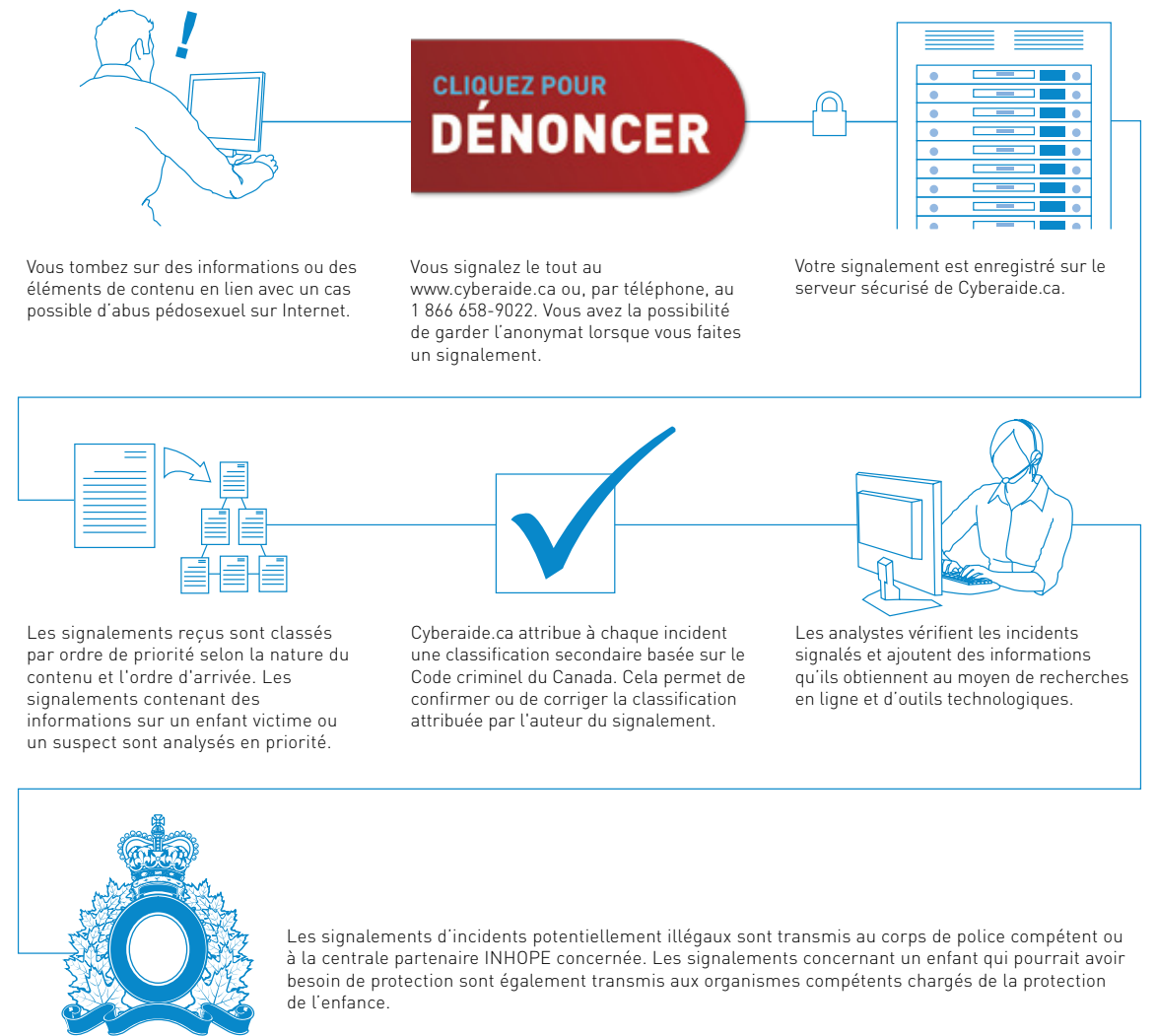


Cyberaide.ca offre aux Canadiennes et aux Canadiens un service de première ligne où signaler leurs inquiétudes à l'égard d'enfants exploités sexuellement sur Internet. La centrale de signalement offre aux Canadiens un moyen facile et anonyme de faire un signalement, et elle est souvent le premier point de contact du public. Les ressources policières étant limitées, le travail de **Cyberaide.ca** vient **réduire considérablement la charge des escouades canadiennes de lutte contre l'exploitation des enfants** et leur permet ainsi de consacrer leurs efforts à enquêter sur les crimes commis dans leur juridiction.

Cyberaide.ca est aussi un centre de ressources. Ses analystes diffusent de l'information sur la sécurité internet à la population et aux familles canadiennes. La protection de l'enfance n'est pas qu'une question de mettre les enfants à l'abri du danger; c'est aussi une question de sensibiliser les parents, le personnel enseignant et les enfants aux risques qui existent dans le monde d'aujourd'hui et aux mesures à prendre pour réduire ces risques. L'analyse des signalements que le public transmet à Cyberaide.ca venant du public nous permet de créer du matériel de prévention essentiel qui propose aux enfants des stratégies de sécurité personnelle à la fois efficaces et en phase avec la réalité.

Cyberaide.ca offre un service entièrement bilingue. Dix pour cent des fiches de signalement reçues au www.cyberaide.ca sont remplies en français.

Cyberaide.ca traite les signalements qui lui sont transmis par la population canadienne. **Le diagramme qui suit décrit le processus qui intervient lorsqu'un membre du public veut faire un signalement et les opérations effectuées par l'analyste de Cyberaide.ca à la réception d'un signalement :**



Les signalements d'activités ou de contenus potentiellement illégaux sont retransmis à la police dans les 48 heures. Tout signalement contenant des renseignements sur l'identité d'un enfant qui pourrait avoir besoin de protection est retransmis à la protection de l'enfance dans les 24 heures. À ce jour :

- 45 % des signalements transmis à Cyberaide.ca ont été retransmis à la police ou à la protection de l'enfance (55 % des signalements reçus ont nécessité un suivi informatif ou se rapportent à du contenu légal [pornographie juvénile])
- Compte tenu de la dimension planétaire d'Internet, seuls 20 % des signalements qui ont été retransmis à la police sont restés au Canada

résultats obtenus

Depuis 10 ans, Cyberaide.ca joue un grand rôle dans la protection des enfants contre les abus et l'exploitation au Canada. À consacrer nos énergies au dossier de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, nous avons compris que les abus pédosexuels et l'exploitation sexuelle des enfants commencent en dehors d'Internet et nous nous efforçons de faire comprendre cela à la population. Cyberaide.ca travaille de façon concertée année après année pour rappeler sans cesse à la population canadienne que la pornographie juvénile découle d'abus pédosexuels qui sont commis dans des résidences et des communautés, qui sont immortalisés sous forme de photos ou de vidéos, et qui sont diffusés sur Internet.

Les signalements venant du public font une différence. Ils permettent aux Canadiens de jouer un rôle crucial dans la prise en charge d'enfants en situation d'abus et la protection d'innombrables enfants. Voici quelques résultats obtenus au cours des dix dernières années :

67,000+
Signalements reçus

17,500+/140+
Signalements retransmis à la police/à la protection de l'enfance

12,000+
Signalements retransmis à d'autres centrales à l'étranger

100+
Arrestations policières liées à un signalement transmis à Cyberaide.ca

50+
Enfants protégés ou prises en charge d'enfants en situation d'abus

« Suite à mon signalement du 14 juillet, j'ai reçu un appel de Cyberaide.ca, puis un autre de la police d'Hamilton. Aujourd'hui, un agent m'a appelée pour me dire qu'une arrestation avait eu lieu. Grand merci pour votre excellent site internet. Je voulais simplement vous remercier. Je dors mieux sachant que vos efforts ont permis d'attraper ce monstre. Vous m'avez redonné confiance et espoir. Ne lâchez pas; il faut épingler ces sales types. »

— Commentaire envoyé à Cyberaide.ca

6,700+
Demandes d'information reçues directement

1,000,000+
Documents d'information téléchargés

15,000+
Unique URLs added to Cleanfeed Canada

2,500,000+
Pages vues sur le site internet de Cyberaide.ca au Canada
(depuis janvier 2009)

7,600,000+
Documents d'éducation à la sécurité distribués aux écoles, aux corps de police, aux services de protection de l'enfance, au secteur privé et à d'autres partenaires

« Je suis juge à la cour familiale de Toronto, j'enseigne le droit depuis 30 ans et je viens de découvrir votre site internet. Vous faites un travail fantastique et important. Lâchez pas! »

— Commentaire envoyé à Cyberaide.ca

« Encore merci de votre action rapide. J'ai bien l'intention de continuer de surveiller les activités de ma fille sur Internet [...] et j'aurai une bonne conversation avec elle. Encore merci. Je vous félicite de votre EXCELLENT TRAVAIL pour protéger notre jeunesse. »

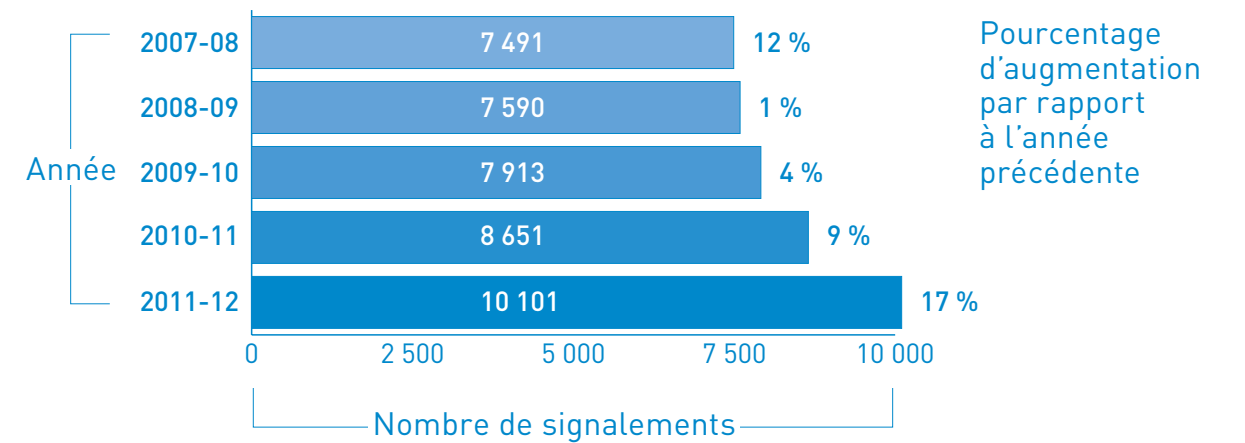
— Commentaire envoyé à Cyberaide.ca

BON COUP DE CYBERAIDE.CA :

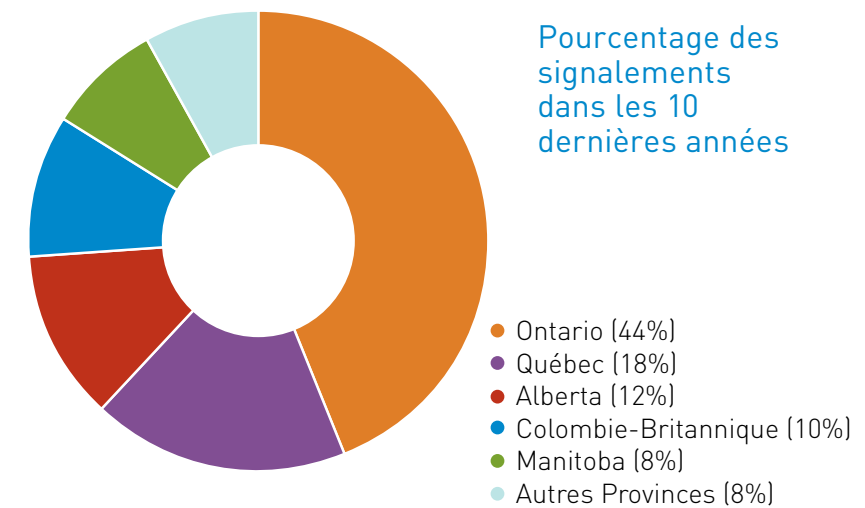
Un signalement anonyme avait été transmis à Cyberaide.ca fin décembre 2009 à propos d'un suspect de sexe masculin soupçonné d'avoir de la pornographie juvénile sur son ordinateur personnel. Selon l'auteur du signalement, les images d'abus pédosexuels en question étaient celles d'une fille de 14 ans que le suspect connaissait personnellement. C'est la mère de l'enfant qui aurait transmis ces images au suspect. Après avoir effectué diverses recherches en ligne, l'analyste de Cyberaide.ca s'est empressé de transmettre le signalement à la police régionale de Durham. De concert avec la Police provinciale de l'Ontario, la police régionale de Durham a réalisé une enquête qui a mené à l'identification de la fille et à l'arrestation de sa mère et d'un suspect de sexe masculin. La mère de la jeune victime a été inculpée pour *agression sexuelle, incitation à des contacts sexuels, contacts sexuels, production de pornographie juvénile, distribution de pornographie juvénile et possession de pornographie juvénile*. Le suspect a été inculpé pour *distribution de pornographie juvénile, agression sexuelle, incitation à des contacts sexuels et contacts sexuels*.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de signalements transmis à Cyberaide.ca a augmenté de 9 % en moyenne par année. En 2012-2013, Cyberaide.ca prévoit que les signalements augmenteront de 20 %.

NOMBRE ANNUEL DE SIGNALEMENTS À CYBERAIDE.CA



SIGNALEMENTS À CYBERAIDE.CA PAR PROVINCE



75 % des signalements à Cyberaide.ca viennent de résidents canadiens. Les 25 % qui restent viennent des États-Unis et d'Europe.

BON COUP DE CYBERAIDE.CA :

En février 2006, Cyberaide.ca a reçu un signalement de la part d'un père en Australie concernant un suspect qui avait contacté sa fille (âgée de moins de 12 ans) sur Internet. En mai 2006, Cyberaide.ca a reçu un signalement analogue de la part d'une mère aux États-Unis concernant sa fille qui aurait été contactée, semblait-il, par le même suspect. Ces signalements furent transmis à la police de Toronto, qui enquêtait déjà sur le suspect. Le suspect a été arrêté au terme d'une opération d'infiltration pour deux chefs de *leurre d'un enfant de moins de 14 ans*, et des chefs d'*incitation à des contacts sexuels, d'accès à de la pornographie juvénile, de possession de pornographie juvénile et d'exhibitionnisme*.

BON COUP DE CYBERAIDE.CA :

Un signalant anonyme a communiqué à Cyberaide.ca des informations concernant un forum internet qui accueillait des images pédopornographiques. Après quelques recherches, nos analystes ont retransmis le dossier au Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants de la GRC. Par recoupement d'informations, les enquêteurs sont parvenus à identifier trois jeunes enfants d'Allemagne du Nord qui avaient subi des abus sexuels. Le suspect, qui logeait à la même adresse que les enfants, a été inculqué pour de nombreuses infractions criminelles.

30 % des signalements transmis à Cyberaide.ca et ayant mené à une arrestation viennent de signalants qui ont préféré garder l'anonymat.

l'exploitation sexuelle des enfants sur internet

Comparativement à il y a dix ans, l'opinion publique est aujourd'hui beaucoup plus sensibilisée au dossier de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. **La culture du silence qui entourait les abus pédosexuels et l'exploitation sexuelle des enfants ne règne plus comme avant.** L'attention considérable des médias à l'égard du dossier a eu pour effet de sensibiliser les Canadiens et d'alimenter leurs inquiétudes. Internet n'a pas créé le problème de la pornographie juvénile, mais son avènement a fait en sorte d'aggraver considérablement le problème et de compliquer la détection des auteurs d'infraction. Internet a aussi instauré une plateforme de diffusion et d'échange d'images abusives qui a augmenté la visibilité des abus pédosexuels aux yeux du public et attiré l'attention sur ce problème.

Hélas, très peu de pays sont exempts de tout blâme dans le dossier de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. De nombreux obstacles technologiques compliquent la détection des images d'abus pédosexuels sur Internet. La réalité, c'est que le matériel illégal est largement et publiquement accessible et qu'il change régulièrement d'emplacement pour éviter la mise hors ligne. La mobilité constante des contenus et la difficulté d'identifier les opérateurs des sites font qu'il est nécessaire de trouver de nouvelles solutions pour mieux traiter ce problème.

En sa qualité de centrale canadienne de signalement, Cyberaide.ca est bien placée pour compiler et analyser des données sur le sujet et poser un regard sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. La pornographie juvénile reste de loin la forme la plus répandue d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet; en effet, plus de 90 % des signalements transmis à Cyberaide.ca se rapportent à des inquiétudes à l'égard d'images d'abus pédosexuels. À souligner :

- **82 %** des images analysées par Cyberaide.ca montrent des enfants prépubères de moins de 12 ans (dont 57 % ont moins de 8 ans).
- Plus de **35 %** des images analysées montrent des agressions sexuelles graves, subies le plus souvent par des enfants de moins de 8 ans.
- **7,3 %** des images montrant des enfants de 0 à 8 ans mettent en scène des bambins.

Ce constat soulève de vives inquiétudes au vu de l'appétit des pédocriminels pour les images d'abus pédosexuels mettant en scène de très jeunes enfants et suscite une réflexion essentielle de la part des services de protection de l'enfance quant au lien direct qui s'établit entre les pédocriminels qui possèdent des images pédopornographiques et les risques encourus par les enfants.

Au cours des trois dernières années, Cyberaide.ca a observé une augmentation de 214 % du nombre de signalements en lien avec des appareils mobiles.

L'exploitation sexuelle des enfants sur Internet touche aussi les adolescents. Les nouvelles technologies évoluent rapidement et exercent un fort attrait chez les jeunes; dans ce contexte, Cyberaide.ca constate une multiplication des signalements d'individus qui s'en prennent à des adolescents sur Internet. Au cours des trois dernières années, Cyberaide.ca a observé une augmentation de 214 % du nombre de signalements en lien avec des appareils mobiles. **Face à la perspective de surveiller les activités internet de leurs adolescents par souci de prévention, les parents sont confrontés à un obstacle majeur : ils en savent beaucoup moins que leurs adolescents sur ces nouvelles technologies.** Pendant que les jeunes développent sans peine leur vie sociale sur Internet, leurs parents s'échinent à rester en phase avec les évolutions technologiques. Les pédo-criminels exploitent à la fois cette fracture numérique entre les parents et leurs ados et le fait que les ados sont peu enclins à se confier à leurs parents en cas d'ennuis sur Internet parce qu'ils craignent, en conséquence, de se faire retirer leurs privilèges d'accès à Internet ou confisquer leur téléphone cellulaire. Cette conjoncture complique grandement la tâche des parents qui peinent à encadrer efficacement les activités et les relations virtuelles de leurs ados.

BON COUP DE CYBERAIDE.CA :

En janvier 2009, la mère d'une fille âgée de moins de 16 ans avait signalé à Cyberaide.ca que sa fille communiquait par messagerie texte avec un individu qui se faisait passer pour un garçon de 15 ans. Le suspect cherchait prétendument à convaincre la fille de venir le retrouver à Kingston. La fille avait rencontré le suspect sur un site de rencontres express et comptait s'enfuir avec lui. Après avoir confronté sa fille et examiné les messages texte sur son téléphone cellulaire, la mère signala le tout à Cyberaide.ca, et l'analyste retransmit aussitôt le dossier à la police de Kingston. L'enquête qui suivit mena à l'arrestation d'un homme dans la vingtaine. L'inculpé venait tout juste d'être remis en liberté après avoir purgé une peine d'emprisonnement pour avoir agressé physiquement une autre fille qu'il avait connue sur Internet. De plus, il était recherché dans trois provinces pour agression sexuelle et menaces envers une fille qu'il avait connue sur Internet avant d'emménager avec elle.



Néanmoins, le Canada a réalisé des avancées majeures ces dernières années dans la lutte contre les abus pédosexuels et l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. **Voici des mesures importantes qui ont été prises dans les dix dernières années :**



activités de sensibilisation



« Continuez votre bon travail. On compte sur vous pour agir contre ces forcenés. Vous faites un travail remarquable. »

— Commentaire envoyé à Cyberaide.ca

Au cours des dix dernières années, Cyberaide.ca a mené de nombreuses campagnes de sensibilisation. Ces campagnes ont permis de mieux faire connaître ce précieux service national. Depuis 2005, Cyberaide.ca a lancé 14 campagnes nationales de sensibilisation à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

Au début, Cyberaide.ca s'employait surtout à sensibiliser la population aux pédoprédateurs qui sévissent sur Internet et aux façons de protéger leurs enfants. Depuis quelques années, Cyberaide.ca s'emploie davantage à décrire de façon plus précise le contexte qui entoure la production de la pornographie juvénile : les abus sexuels commencent en dehors d'Internet, et ce n'est qu'après coup qu'ils sont perpétrés sur Internet sous la forme de photos et de vidéos. C'est pourquoi les campagnes de Cyberaide.ca sont souvent axées sur les abus pédosexuels et le devoir des adultes de signaler toute inquiétude qu'ils pourraient avoir à l'égard d'enfants ayant besoin de protection. Quand les adultes se donnent la peine d'agir et de signaler leurs inquiétudes, cela a pour effet de réduire la possibilité que les photos et les vidéos de ces abus circulent sur Internet.

« C'EST CRIMINEL »

Établir le lien entre la pornographie juvénile et les abus pédosexuels afin d'encourager le signalement.



« NOUNOURS »

Encourager le signalement à Cyberaide.ca en associant la pornographie juvénile au vol de l'innocence d'un enfant.



« RÉAGISSE : DÉNONCEZ-LA! »

Faire comprendre qu'une image pédopornographique est une preuve photographique d'un abus commis contre un véritable enfant.



« UN SIGNALEMENT, ÇA COMPTE »

Faire comprendre que le signalement est un moyen efficace pour les Canadiens de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.



« WEBCAM »

Sensibiliser les parents à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet au moyen de webcams.



« LE SAVIEZ-VOUS? »

Sensibiliser les adultes aux risques encourus par les enfants lorsqu'ils communiquent par messagerie instantanée.



« ÇA VOUS CONCERNE »

Sensibiliser les gens aux abus pédosexuels et les inciter à apprendre à en reconnaître les signes.



« SACHEZ À QUI SIGNALER »

Faire savoir à qui signaler un cas d'exploitation sexuelle d'enfant sur Internet.



« CE SERA NOTRE PETIT SECRET À NOUS »

Sensibiliser les gens aux techniques utilisées par les pédocriminels pour obtenir le silence de leurs victimes.



« ÂGE DE PROTECTION »

Expliquer à la population canadienne que l'âge du consentement (désormais appelé âge de protection) au Canada est passé de 14 à 16 ans.



« RESPECTE-TOI »

Sensibiliser les jeunes ados aux risques associés au partage de photos sur Internet.



« LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE NE SE DÉNONCE PAS D'ELLE-MÊME »

Encourager le public à signaler à Cyberaide.ca les cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet.



« PORNOGRAPHIE JUVÉNILE = MALTRAITANCE SEXUELLE »

Informers les citoyens du Manitoba que la loi provinciale les oblige désormais à signaler la pornographie juvénile



« CŒURS EN BONBON »

Encourager le signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet à Cyberaide.ca.



« J'AI FAIT UN SIGNALEMENT »

Sensibiliser la population au grand rôle qu'elle a à jouer dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet en signalant les incidents à Cyberaide.ca.



recherche : ouvrir la voie

Cyberaide.ca possède l'une des bases de données les plus riches au Canada sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Les données compilées par la centrale de signalement permettent d'en apprendre davantage sur l'exploitation sexuelle des enfants, ses victimes et leurs vulnérabilités, ses auteurs et leurs tactiques.



Cyberaide.ca est un moyen concret de lutter contre la maltraitance des enfants sur Internet; sans égal au Canada, la centrale de signalement est bien placée pour compiler et analyser des statistiques afin de lutter contre ce problème.

BON COUP DE CYBERAIDE.CA :

Un signalant qui désirait garder l'anonymat a transmis à Cyberaide.ca des informations concernant un suspect soupçonné de posséder et de diffuser du contenu pédopornographique. Le signalant avait indiqué que le suspect avait une très jeune fille. Un analyste de Cyberaide.ca a effectué diverses recherches en ligne et établi que le contenu en cause semblait être de la pornographie juvénile. Le signalement fut retransmis à la police, et des milliers de DVD, de CD et de disquettes de matériel pédopornographique furent découverts lors d'une perquisition au domicile du suspect. Il fut établi que le suspect avait agressé sexuellement sa fille prépubère ainsi que sa demi-sœur et d'autres enfants. Le suspect a plaidé coupable à deux chefs d'agression sexuelle et à des accusations d'accès à de la pornographie juvénile ainsi que de distribution et de production de pornographie juvénile.

LES IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS : ANALYSE DES SITES INTERNET PAR CYBERAIDE.CA

En novembre 2009, Cyberaide.ca a publié son premier rapport de recherche intitulé *Les images d'abus pédosexuels : Analyse des sites internet par Cyberaide.ca*. Près de 16 000 sites hébergeant de la pornographie juvénile et de 5 000 images uniques ont été analysés pour ce rapport. L'exercice a aussi permis de formuler une série de recommandations à l'intention des éducateurs, des décideurs, des hauts responsables de la police et d'autres acteurs qui luttent contre les abus pédosexuels et l'exploitation des enfants sur Internet.

Le rapport *Les images d'abus pédosexuels* a été téléchargé 149 510 fois depuis novembre 2009 à partir de la page cyberaide.ca/recherche.

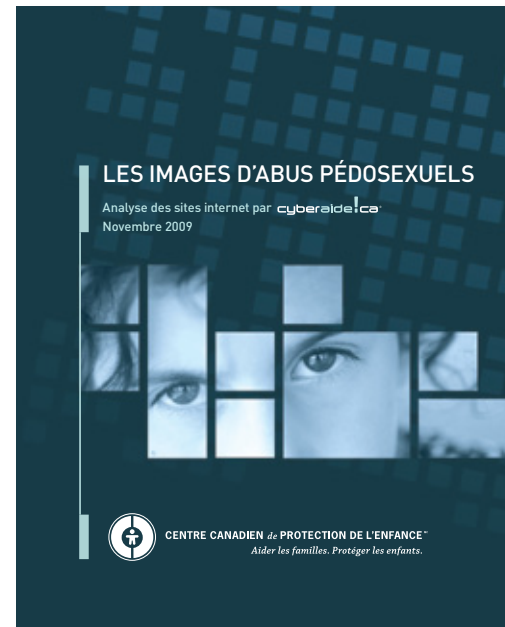


Photo de mannequin(s) pour fins d'illustration

BON COUP DE CYBERAIDE.CA :

Le 26 avril 2010, Cyberaide.ca a reçu un signalement concernant un site internet soupçonné de contenir des images d'abus pédosexuels. L'analyste de Cyberaide.ca qui a procédé à l'examen du site a pu déterminer qu'il était probablement hébergé à London, en Ontario. L'analyste a pu trouver également le nom du propriétaire du site ainsi qu'une adresse possible. Le signalement a été transmis à la police de London qui, après enquête, a procédé à l'arrestation d'un homme adulte pour avoir rendu disponible de la pornographie juvénile.

LEURRE, CONDITIONNEMENT ET EXPLOITATION SEXUELLE SUR INTERNET : ANALYSE DE SIGNALEMENTS D'INTERACTIONS PROBLÉMATIQUES AVEC DES JEUNES

Le leurre est un processus par lequel un individu ayant un intérêt sexuel pour un enfant prépare celui-ci en vue de contacts sexuels. À ce jour, Cyberaide.ca a reçu 773 signalements classés « Leurre ». En août 2007, Cyberaide.ca a dévoilé un premier rapport sur le leurre faisant état de l'envergure du problème; un deuxième rapport a été dévoilé en septembre 2012.

Voici quelques faits saillants tirés de l'analyse de plus de 300 signalements :

- L'âge médian du suspect est de 26 ans
- 85 % des victimes de leurre identifiées sont des filles, et 15 % des garçons
- Une demande de rencontre a été faite dans 17,5 % des cas confirmés
- Le suspect s'est livré à des actes d'exhibitionnisme dans 20,5 % des cas
- Des menaces évidentes ont été constatées dans 13 % des cas
- Le suspect a fait référence à de la pornographie juvénile dans 50 % des cas

BON COUP DE CYBERAIDE.CA :

Le 25 janvier 2008, Cyberaide.ca a reçu un signalement d'une fille (âgée de moins de 14 ans) qui s'était fait aborder sur un média social par un suspect dans la vingtaine. Usant de menaces de toutes sortes, le suspect exigeait que la fille se dévêtisse et qu'elle se livre à des actes sexuels. Il a menacé de publier sur Internet des photos et des vidéos d'elle nue et se livrant à des actes sexuels si elle ne se pliait pas à ses demandes. Après diverses recherches en ligne, un analyste de Cyberaide.ca a trouvé le nom, l'âge et le lieu de résidence d'un suspect potentiel. Ces données ont été transmises au Service de police de Montréal et au module de cybersurveillance de la Sûreté du Québec. La police a mené son enquête et a procédé à l'exécution d'un mandat de perquisition au domicile du suspect. Les accusations de *leurre*, d'*extorsion* et de *production de pornographie juvénile* déposées contre le suspect impliquaient plusieurs victimes.

BON COUP DE CYBERAIDE.CA :

Le 16 juillet 2003, Cyberaide.ca a reçu un signalement venant d'une mère qui craignait que son adolescente se soit fait leurrer sur Internet. Le suspect avait menacé la jeune fille pour qu'elle lui envoie des photos nues d'elle. Un analyste de Cyberaide.ca transmit l'information à la police de Winnipeg, qui fit appel également à la police britannique. Le suspect fut arrêté et inculpé au Royaume-Uni.

LA SEXUALISATION D'ENFANTS MANNEQUINS : UN PROBLÈME GRANDISSANT

Cyberaide.ca observe depuis quelques années de plus en plus d'images sexualisées qui dévalorisent les enfants sans toutefois dépasser les limites établies par le Code criminel du Canada relativement à la pornographie juvénile. Classés « Sexualisation d'enfants mannequins » par Cyberaide.ca, les sites qui hébergent ce genre d'images font délibérément poser des enfants vêtus ou partiellement vêtus dans des postures particulièrement osées sans chercher à promouvoir directement ou indirectement un produit ou service autre que l'enfant. Ces sites influencent négativement les attitudes et les croyances sociales à l'égard des enfants en les présentant comme des objets sexuels et en banalisant le fait d'avoir un intérêt sexuel pour les enfants. L'an prochain, **Cyberaide.ca dévoilera en primeur une analyse unique en son genre de ce problème social grandissant et de ses impacts sur les enfants et la société.**

Les sites qui sexualisent des enfants mannequins influencent négativement les attitudes et les croyances sociales à l'égard des enfants en les présentant comme des objets sexuels et banalisent l'intérêt sexuel pour les enfants.

un agent de changement

Cyberaide.ca est un élément crucial de la *Stratégie nationale du gouvernement du Canada pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet*. En plus du précieux service qu'elle fournit à la population canadienne, la centrale de signalement est un catalyseur de la collaboration entre les pouvoirs publics, le secteur privé et les organismes à but non lucratif. Voici quelques exemples du rôle moteur de Cyberaide.ca au fil des ans :

CCCEEI

La Coalition canadienne contre l'exploitation des enfants sur Internet (CCCEEI) est un regroupement volontaire multisectoriel composé de représentants du secteur privé, des pouvoirs publics, d'organisations non gouvernementales et de corps de police de tout le Canada. Dirigée par Cyberaide.ca, la CCCEEI a pour mandat d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale efficace pour lutter contre l'exploitation des enfants sur Internet. **Cleanfeed Canada, le NAC (nom et adresse du client) et le blocage du pourriel pédopornographique sont tous des initiatives mises en œuvre par la CCCEEI et ses membres.**

CLEANFEED

Cleanfeed Canada bloque l'accès à des sites internet étrangers qui hébergent de la pornographie juvénile. L'objectif est de réduire l'exposition des Canadiens aux images d'abus pédosexuels et de dissuader les consommateurs et les distributeurs de pornographie juvénile. Depuis le lancement de Cleanfeed Canada en 2006, plus de 14 000 adresses URL uniques ont été inscrites sur la liste.



« Je suis très heureux de voir les FSI canadiens, Cyberaide.ca et les forces de l'ordre faire front commun dans la lutte pour l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Le gouvernement du Canada salue cette nouvelle initiative qui améliorera la sécurité des enfants et qui fera d'Internet un lieu plus sûr pour tous les Canadiens. »

– L'honorable Vic Toews, ministre de la Justice du Canada (novembre 2006)

DÉNONCIATION OBLIGATOIRE DE LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

Le 15 avril 2009 marque l'entrée en vigueur de la dénonciation obligatoire de la pornographie juvénile au Manitoba. *La Loi sur les services à l'enfant et à la famille* a été modifiée pour inclure la pornographie juvénile dans la définition des mauvais traitements infligés aux enfants. Désormais, toute personne présente au Manitoba est tenue de signaler tout ce qui pourrait constituer de la pornographie juvénile à Cyberaide.ca pour analyse.

Le projet de loi C-22, *Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet*, a été adopté le 8 décembre 2011. Cette loi fédérale oblige toutes les personnes qui fournissent des services internet à signaler les incidents de pornographie juvénile sur Internet. **Le gouvernement du Canada a annoncé que le Centre canadien de protection de l'enfance, par l'entremise de son programme Cyberaide.ca, est l'organisme désigné pour recevoir les signalements concernant les sites internet où pourrait se trouver de la pornographie juvénile accessible au public.**

AUTOEXPLOITATION JUVÉNILE

L'*autoexploitation juvénile* est un problème du plus en plus préoccupant pour les parents et les écoles. Désigné par la presse anglaise sous le terme « *sexting* », ce comportement se définit généralement comme le fait, pour une jeune personne, de créer et de transmettre ou de partager avec d'autres jeunes, par l'entremise d'Internet ou d'appareils électroniques, des photos ou des vidéos à caractère sexuel. **Le Centre canadien de protection de l'enfance (par l'entremise de son programme Cyberaide.ca) a créé les tout premiers guides destinés à aider les enseignants et les parents à faire face à un incident d'autoexploitation juvénile.** Il développe aussi un site important (aidezmoisvp.ca) pour expliquer aux jeunes comment faire face à des incidents d'autoexploitation juvénile; on leur y explique notamment comment s'y prendre pour demander le retrait d'une photo ou d'une vidéo d'un site internet.



RELATIONS AVEC LES PROVINCES

Outre ses nombreuses années d'étroite collaboration avec le gouvernement fédéral, Cyberaide.ca poursuit sa collaboration avec les provinces du Canada dans de nombreux dossiers. Qu'il s'agisse de déployer une campagne de sensibilisation pour faire connaître Cyberaide.ca ou de distribuer des millions d'exemplaires de documents de sensibilisation, nos relations avec les provinces demeurent une condition essentielle à la réussite des activités de la centrale de signalement.

REPRÉSENTATION

Le Centre canadien de protection de l'enfance rêve d'un monde soucieux de la protection et de la sécurité des enfants. **Nous jugeons prioritaire de faire la promotion de pratiques exemplaires pour prévenir l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.** Voici quelques-unes de nos plus récentes activités de représentation :

Le Centre canadien de protection de l'enfance était aux côtés du gouvernement du Canada lorsqu'il a annoncé son intention de corriger un problème inhérent au régime de libération conditionnelle qui permettait la libération anticipée des criminels. Le Centre canadien était présent à la conférence de presse du 26 octobre 2009 où le gouvernement a annoncé le dépôt d'un projet de loi visant à abolir la procédure d'examen expéditif.

Le 23 novembre 2009, le Centre canadien de protection de l'enfance a été appelé à témoigner devant le Comité sénatorial permanent des droits de la personne dans le dossier de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada. Il a présenté des données tirées du rapport de recherche *Les images d'abus pédosexuels : Analyse des sites internet par Cyberaide.ca* et décrit ses efforts pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Le Centre canadien de protection de l'enfance était à la conférence de presse du 24 novembre 2009 où le gouvernement du Canada a annoncé le dépôt d'un projet de loi pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en obligeant les fournisseurs de services internet à signaler la pornographie juvénile sur Internet. Le lendemain, au moment de la première lecture du projet de loi en première lecture à la Chambre des communes, tous les partis ont eu de bons mots pour le Centre canadien et le rapport de recherche de Cyberaide.ca.

En octobre 2010, le Centre canadien de protection de l'enfance a été appelé à témoigner devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur la justice et les droits de la personne concernant le projet de loi C-22, *Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet*. Il a présenté une vue d'ensemble du dossier de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, du travail de Cyberaide.ca et de ses travaux de recherche et expliqué en quoi la dénonciation obligatoire aidera à lutter contre le problème.

En janvier 2011, le Centre canadien de protection de l'enfance a organisé une table ronde sur le trafic de personnes en compagnie du ministre de la Sécurité publique du Canada, Vic Toews, et de la députée de Winnipeg, Joy Smith.



« Je suis très
heureuse du travail
que vous faites.
C'est bon de savoir
que vous êtes là.
Continuez votre bon
travail! »

— Commentaire
envoyé à Cyberaide.ca

En février 2011, le Centre canadien de protection de l'enfance a fait une présentation aux procureurs et aux solliciteurs généraux de l'Ouest. Cette présentation, tenue à l'Assemblée législative du Manitoba, a porté sur les programmes et services du Centre canadien pour combattre l'exploitation sexuelle des enfants ainsi que sur les projets de partenariat.

Le 7 février 2011, le Centre canadien de protection de l'enfance a témoigné devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur la justice et les droits de la personne concernant le projet de loi C-54, *Loi sur la protection des enfants contre les prédateurs sexuels*. Le projet de loi viendrait modifier le Code criminel afin d'accroître les peines minimales obligatoires pour certaines infractions d'ordre sexuel à l'égard d'enfants ou d'en prévoir. Il créerait aussi deux nouvelles infractions, soit celle de rendre accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite et de s'entendre ou de faire un arrangement avec quiconque pour perpétrer une infraction d'ordre sexuel à l'égard d'un enfant.

Le 16 février 2011, le Centre canadien de protection de l'enfance a témoigné devant le Comité sénatorial permanent des Affaires juridiques et constitutionnelles concernant le projet de loi C-22, *Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet*. Ce projet de loi a été adopté et a reçu la sanction royale en mars 2011.

BON COUP DE CYBERAIDE.CA :

En juin 2010, Cyberaide.ca a reçu deux signalements concernant un suspect masculin soupçonné d'être en possession d'images d'exploitation sexuelle d'enfants, notamment de la pornographie juvénile, sur l'ordinateur portable qu'il utilise pour son travail. Un analyste de Cyberaide.ca a alors effectué diverses recherches en ligne pour ajouter de l'information aux signalements. Les signalements ont aussitôt été retransmis au Service de police de Winnipeg ainsi qu'à l'agence responsable de la protection de l'enfance à Winnipeg puisque le suspect avait apparemment la garde de deux jeunes enfants. La police a découvert lors d'une perquisition plusieurs centaines d'images et de vidéos pédopornographiques ainsi que des images sexualisées d'enfants mannequins. Le suspect a été arrêté en juillet 2010 et accusé de *possession de pornographie juvénile* et d'*accès à de la pornographie juvénile*.

« Les Canadiens sont préoccupés à juste titre par le fait que les infractions liées à la pornographie juvénile ont augmenté de plus de 30 pour cent en 2010. L'exploitation sexuelle d'enfants par des prédateurs qui sévissent sur Internet est un crime très grave et notre gouvernement est déterminé à prendre des mesures sévères pour le combattre. »

— L'honorable Rob Nicholson, ministre de la Justice et procureur général du Canada

COLLABORATION AVEC LES

« Je compte sur Cyberaide.ca pour aider mon équipe d'enquête. Cyberaide.ca effectue des recherches dans sa base de données de plus en plus riche, donne suite aux nombreuses demandes d'information que nous lui retransmettons et traite toutes les plaintes reçues via notre site internet. Sans Cyberaide.ca et le soutien indéfectible qu'elle apporte aux corps de police, de nombreuses infractions ne recevraient aucune attention, et cela me porte à croire que de nombreux enfants continueraient de se faire exploiter. »

— Janis Gray, s.-off. resp., Division E de la GRC, avril 2006

« Les efforts de Cyberaide.ca sont d'une valeur considérable pour la police. Les informations se rapportant à du matériel potentiellement illégal sont aussitôt retransmises à la police [...] le matériel légal ne nous passe plus entre les mains; il est traité par Cyberaide.ca, et ainsi la police peut s'occuper d'enquêter sur les cas d'abus pédosexuels et d'exploitation d'enfants. Cyberaide produit aussi du matériel de sensibilisation d'une qualité exceptionnelle. L'équipe de Cyberaide.ca fait un excellent travail en matière de collaboration avec la police et de sensibilisation, et elle est reconnue dans le monde entier. »

— Sergent-détective Frank Goldschmidt, Police provinciale de l'Ontario, mai 2008

« Le rôle moteur de Cyberaide.ca au sein de la Coalition canadienne contre l'exploitation des enfants sur Internet a mené au déploiement de l'opération "Cleanfeed". Cyberaide.ca a aussi été la force motrice derrière la création de lois sur la dénonciation obligatoire de la pornographie juvénile. »

— Caporal D.S. Fox, s.-off. resp., Division H de la GRC, juillet 2008

« Je reconnais que faire équipe avec Cyberaide.ca nous permet de ménager nos ressources financières et humaines et je puise volontiers dans le savoir accumulé et l'expertise que Cyberaide.ca possède [...] À mon avis, Cyberaide.ca est désormais un service indispensable aux corps de police canadiens. C'est la cyber "ligne de front" dans la guerre contre l'exploitation des enfants sur Internet. »

— Sergent Brent Ross, s.-off. resp., Groupe de lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet, GRC de la Saskatchewan, août 2008

« Notre partenariat avec Cyberaide.ca vient renforcer notre capacité d'être plus efficace. L'infrastructure mise en place et la réputation acquise par son équipe dévouée nous aide à déceler les tendances, à prioriser nos enquêtes, à faire des rapprochements et à identifier des suspects et des victimes. »

— Sergent d'état-major Howard Kunce, Groupe intégré de lutte contre l'exploitation des enfants (Nord de l'Alberta), septembre 2008

« Cyberaide ne cesse d'impressionner par ses innovations et sa quête d'une constante amélioration des services offerts aux services policiers canadiens. En étant aussi attentif aux besoins de ses partenaires et clients, Cyberaide demeure la référence pancanadienne en matière de traitement de plaintes en ligne pour les services policiers. »

— Capitaine Frédérick Gaudreau, Sûreté du Québec, août 2009

CORPS DE POLICE CANADIENS

« La centrale Cyberaide est devenue un allié précieux pour les corps policiers, qui bénéficient d'un service professionnel et efficace de triage en première ligne des signalements de cas d'exploitation d'enfants. De plus, les données compilées par Cyberaide sont une source de renseignement utile pour les enquêtes et l'identification des suspects. Cyberaide est vraiment devenue un fidèle partenaire de notre service dans nos efforts de prévention et d'enquête en matière d'exploitation des enfants sur Internet. »

— Sergent-détective John Siderius, Service de police de Winnipeg, août 2009

« Au cours des dernières années, la police de Kingston, de concert avec Cyberaide.ca, a enquêté sur de graves infractions commises contre des enfants de chez nous, et les résultats sont excellents. Des enfants abusés reçoivent maintenant de l'aide et d'autres qui auraient pu connaître le même sort ont été épargnés. Nous avons mis un lien à Cyberaide.ca sur notre site internet et nous continuons de promouvoir Cyberaide.ca sur notre territoire et dans les médias. »

— Détective Stephanie Morgan, Kingston Police, septembre 2009

« Le fait de pouvoir compter sur des partenaires solides qui travaillent dans le domaine a permis d'améliorer les méthodes de travail et les mesures d'autoprotection collective. Travailler en partenariat avec le Centre canadien de protection de l'enfance dans diverses initiatives fait partie de ce que j'aime le plus dans ma carrière au service de la lutte contre l'exploitation des enfants. Cela m'a permis de rencontrer des gens tout aussi passionnés et compétents qui ont contribué à améliorer les méthodes de travail des escouades de lutte contre l'exploitation des enfants. »

— Sergente-détective Kim Scanlan, Police de Toronto, juin 2011

« Cyberaide.ca fait preuve d'une efficacité et d'un professionnalisme inouïs dans le filtrage initial des informations et des signalements concernant des cas d'exploitation d'enfants. Les données de la centrale nous sont très utiles dans nos enquêtes, en particulier pour l'identification des suspects [...] Cyberaide.ca est vraiment devenue un fidèle partenaire des escouades spécialisées qui ont la difficile tâche d'enquêter sur des cas d'exploitation d'enfants sur Internet. »

— Sergent d'état-major Steve Lorne, Groupe de lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet (Sud de l'Alberta), mai 2012

« [...] depuis sa création, Cyberaide.ca est un allié précieux pour la police [...] l'information nous est fournie rapidement et s'avère souvent très utile dans nos enquêtes. Il est important que l'on continue d'avoir un service centralisé qui s'occupe de recevoir les informations du public et de les retransmettre aux bons corps de police, de manière à éliminer les redoublements et le gaspillage d'importantes ressources policières. Sans cet important outil de signalement pour la population, il ne fait aucun doute que de nombreux enfants seraient laissés pour compte dans la lutte aux cyberprédateurs. À Toronto seulement, en 2011, 43 arrestations sont attribuables à des signalements ou informations venant de Cyberaide.ca. »

— Inspectrice d'état-major Mary Lee Metcalfe, Police de Toronto, juillet 2012

au fil des ans



Conférence de presse de novembre 2009 [de g. à d.] : Lianna McDonald, directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance; Mme Laureen Harper; Bernard Lord, président et chef de la direction de l'Association canadienne des télécommunications sans fil; sergente-détective Kim Scanlan, Unité de lutte contre l'exploitation des enfants de la Police de Toronto.



Conférence de presse de janvier 2011 [de g. à d.] : Lianna McDonald, directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance; Vic Toews, ministre de la Sécurité publique du Canada; Joy Smith, députée de Kildonan-St. Paul.



Lancement de la campagne de sensibilisation de janvier 2010 [de g. à d.] : William Blair, chef de la Police de Toronto; Signy Arnason, directrice de Cyberaide.ca; détective Bill McGarry, Police de Toronto; détective Susan Burke, Police de Toronto.



Conférence de presse de mai 2010 [de g. à d.] : Gord Mackintosh, ministre des Services à la famille du Manitoba; Lianna McDonald, directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance; Vic Toews, ministre de la Sécurité publique du Canada. Lianna McDonald, directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance, à une conférence de presse du Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants, en mars 2009.



Charlotte Burke, première vice-présidente, Services Internet aux consommateurs, et Lianna McDonald, directrice générale, Centre canadien de protection de l'enfance.



Janet Yale, première vice-présidente et présidente nationale des Comités d'investissement communautaire; Stockwell Day, ministre de la Sécurité publique; Vic Toews, président du Conseil du Trésor.



Lianna McDonald, directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance, à une conférence de presse du Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants, en mars 2009.



En janvier 2012, l'hon. Rob Nicholson, ministre de la Justice et procureur général du Canada, a annoncé le soutien financier du gouvernement fédéral au Centre canadien.



Mai 2011 [de g. à d.] : Andrew Stibbard, président du conseil d'administration du Centre canadien de protection de l'enfance en compagnie du très honorable Stephen Harper, premier ministre.



Mars 2012, Loi sur la sécurité des rues et des communautés — [de g. à d.] : René Morin; Signy Arnason; le très hon. Stephen Harper, premier ministre; Noni Classen; Lianna McDonald; Christy Dzikowicz.



Remise des prix de l'ACTS, avril 2010 [de g. à d.] : le très honorable Stephen Harper, premier ministre; Lianna McDonald, directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance; Bernard Lord, président et chef de la direction de l'ACTS.



Remise des prix Francopol, avril 2010 [de g. à d.] : Sgt. Yannick Dion, Sûreté du Québec; Emmanuel Adjovi, représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie; René Morin, représentant du Centre canadien de protection de l'enfance.



Janvier 2005, lancement national de Cyberaide.ca [de g. à d.] : Kathie King et Paul Chard, membres du conseil d'administration; Signy Arnason, Lianna McDonald, Patrick Bergeron et Bob Johnson, président du conseil.



Michael Ferras, vice-président aux Affaires réglementaires, Shaw; les ministres Day et Toews; Lianna McDonald, directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance.

appui à l'important travail de Cyberaide.ca au fil des ans

Depuis le commencement, l'important travail de Cyberaide.ca bénéficie du généreux soutien du secteur public ainsi que du secteur privé. L'apport de chacun de nos partenaires contribue durablement aux efforts de Cyberaide.ca pour réduire l'exploitation sexuelle des enfants et renforcer la sécurité personnelle des enfants au Canada. Nous regardons maintenant vers l'avenir, et nous voulons aussi profiter de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont soutenu les efforts de Cyberaide.ca au fil des ans. Les contributions importantes et uniques de chacun sont directement liées au succès de ce service essentiel à la population canadienne.



conclusion

Cyberaide.ca a fait d'énormes avancées depuis dix ans à titre de centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Des pédocriminels ont été arrêtés, de nombreux enfants en situation d'abus ont été pris en charge et d'innombrables enfants ont été protégés. La collaboration entre le secteur privé, les pouvoirs publics, les corps de police, d'autres organisations non gouvernementales et le Centre canadien de protection de l'enfance a permis d'obtenir des résultats tangibles et gratifiants en matière de protection de l'enfance au cours des dix dernières années. Pour ce qui est de l'avenir, nous demeurons résolus à développer des stratégies efficaces et des solutions innovatrices afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Avec le soutien de nos partenaires, nous continuerons d'adapter nos efforts aux besoins sans cesse changeants des enfants et des familles de partout au Canada et de travailler à l'avènement d'un monde soucieux de la protection et de la sécurité des enfants. Nous demeurons optimistes à cet égard et nous remercions la population canadienne de s'investir à nos côtés pour protéger les enfants.



Nous remercions
les Canadiens
de nous aider
à protéger les
enfants.

Photo de mannequin(s) pour fins d'illustration